**A l’attention de Monsieur le Sénateur / Madame la Sénatrice**

Ain / 1ère circonscription

**Le 12/10/2023**

**Objet :** **Le caractère indispensable du chauffage au bois dans le mix énergétique et l’importance de maintenir les systèmes d’aide à l’installation**

Monsieur le Sénateur, Madame la Sénatrice,

Au lendemain de la présentation par Emmanuel Macron du projet de planification écologique, je souhaite mettre en avant le caractère essentiel du chauffage au bois dans le mix énergétique.

**L’indépendance énergétique est au cœur du projet ? Le chauffage au bois est une alternative écologique, renouvelable et décarbonée aux énergies fossiles.** En plus d'être une source d'énergie propre et locale, la biomasse offre en effet une alternative viable et économiquement avantageuse aux combustibles fossiles, tout en contribuant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

**Le chauffage au bois domestique permet par ailleurs d’atténuer significativement les pics d’appel de puissance électrique en hiver** : en allumant leurs appareils individuels de chauffage, les foyers français soulagent chaque année le réseau électrique d’une puissance de 10 GW, soit l’équivalent de 10 réacteurs nucléaires ! Il s’agit d’une économie de taille pour le réseau.

**Dans le cadre de la transition écologique, pour lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de l’air, la filière du chauffage au bois domestique a un rôle capital à jouer :**

* En assurant le remplacement des appareils vieillissants au profit d’appareils modernes limitant considérablement les émissions de particules
* En installant de nouveaux appareils en substitution ou en complément de sources d’énergies non renouvelables
* En consolidant un réseau de plus de 1500 installateurs spécialistes et engagés
* En fournissant une information de qualité aux utilisateurs

Et, si le Plan chauffage au bois domestique du gouvernement est d’une aide précieuse, **il est important aujourd’hui pour le développement et la pérennisation de la filière, que le soutien de l’État soit affiché de façon plus lisible auprès des consommateurs** et que l’Etat les encourage à se tourner aussi vers le chauffage au bois.

**Cela passe notamment par une communication proactive en faveur du chauffage au bois, mais aussi par le maintien et la promotion du dispositif MaPrimeRénov’ actuel**, qui bénéficie aujourd’hui à près de 80% des acheteurs de poêles. Conditionner l’aide attribuée à la réalisation d’un projet de rénovation globale mettrait à mal l’atteinte des objectifs nationaux, mais aussi l’ensemble des installateurs, qui sont au cœur d’une filière locale pesant plus d’1 milliard d’euro et représentant 21 000 emplois directs et 24 000 emplois indirects.

**Monsieur le Sénateur, Madame la Sénatrice, en soutenant la filière du chauffage au bois et les aides qui permettent son développement, vous enverrez un signal fort quant à votre engagement en faveur de la transition écologique et de la justice sociale. Aujourd’hui, nous comptons sur vous pour porter ce message auprès des ministères concernés.**

Je me tiens à votre disposition pour échanger davantage sur le sujet et, vous remerciant de votre attention, je vous prie d’agréer, Monsieur le Sénateur, Madame la Sénatrice, l’expression de toute ma considération.

**Prénon Nom**

**Fonction**

**Entreprise**